

Réunion de contact avec les maîtres de stage

Samedi 26 mars 2011

IEC – Bâtiment Renaissance – Boulevard Émile Jacqmain 135/2 – 1000 BRUXELLES

09 h 30 – 12 h 30

Ordre du jour

09.30 Accueil des participants

*par André Bert, président de l'IEC
Benoît Vanderstichelen, vice-président de l'IEC
Jos Van Wemmel, président de la Commission de stage
Christine Cloquet, vice-présidente de la Commission de stage*

09.40 Introduction

*André Bert, président de l'IEC
Benoît Vanderstichelen, vice-président de l'IEC*

09.50 Divers développements en matière de stage ou ayant un impact sur le stage :

- **déroulement de la fin du stage pour les stagiaires « +3 »**
- **aperçu des activités de la Commission de stage**
- **les rapports entre maîtres de stage et stagiaires**
- **statistiques concernant le stage**
- **la formation permanente**
- **évolution récente en matière de législation antiblanchiment**
- **A.R. fixant les conditions d'agrément des sociétés professionnelles : l'actionariat**
- **limitation de la responsabilité civile professionnelle**

*André Bert, président de l'IEC
Benoît Vanderstichelen, vice-président de l'IEC
Jos Van Wemmel, président de la Commission de stage
Christine Cloquet, vice-présidente de la Commission de stage*

11.30 à 12.30

Réception et échange d'informations avec le président et le vice-président de l'IEC et avec les membres de la Commission de stage

Informations pratiques

- Date : samedi 26 mars 2011
- Durée : de 9 h 30 à 12 h 30
- Lieu : **Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux** – Bâtiment Renaissance, boulevard Émile Jacqmain 135/2, 1000 Bruxelles ([plan en annexe](#)).
- Les possibilités de parking sont nombreuses et le site est également accessible en transports en commun.
QPARK BRUSSEL CENTRE, rue du Damier 26, 1000 Bruxelles (parking situé sous l'Inno – entrée également par le boulevard Adolphe Max)
Parking Alhambra, boulevard Émile Jacqmain 14, 1000 Bruxelles
- Langues : français – néerlandais

Inscriptions et renseignements

Les inscriptions se font en ligne et seront clôturées le **18 mars 2011**.

Attestation de formation permanente

Une attestation de 2 h 30 de formation permanente sera délivrée sur place à la fin de la matinée d'information.